



ARDENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°8-2021-100

PUBLIÉ LE 13 JUILLET 2021

Sommaire

DDFIP08 /

8-2021-07-13-00001 - Arrêté de fermeture du SPFE le 16 juillet 2021 (1 page)

Page 3

DDFIP08

8-2021-07-13-00001

Arrêté de fermeture du SPFE le 16 juillet 2021



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DES ARDENNES
50, AVENUE D'ARCHES
CS 60005
08011 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CÉDEX

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle du service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Charleville-Mézières

La directrice départementale des Finances publiques des Ardennes

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du n° 2016/518 du 16 septembre 2016 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques des Ardennes ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Le service de publicité foncière et de l'enregistrement de Charleville-Mézières sera fermé à titre exceptionnel le 16 juillet 2021.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1^{er}.

Fait à Charleville-Mézières, le 13 juillet 2021.

Par délégation du Préfet,
La Directrice départementale
des Finances publiques des Ardennes

Sylvie Hermant